

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le 23 octobre 2023, La Poste émet un bloc de 3 timbres-poste, s'intitulant « Devenir secouriste bénévole à la Croix-Rouge française ».



Devenir secouriste bénévole à la Croix-Rouge française...

La Croix-Rouge française « agit pour protéger et relever sans condition les personnes en situation de vulnérabilité et construire, avec elles, leur résilience ». C'est sa raison d'être, son moteur, qui guide nos actions et qui rend tangibles nos

principes fondateurs que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité.

Face à la multiplication et à la diversification des crises, face à l'incertitude, nous sommes tous vulnérables. Nous devons ainsi apprendre à mieux anticiper et nous préparer ensemble, mais aussi nous adapter pour mieux rebondir face aux difficultés. L'entraide et le lien social sont cruciaux pour agir et développer la résilience des individus et des populations.

Désignant l'ensemble des missions de secours et d'assistance aux personnes en danger, le secourisme à la Croix-Rouge française, c'est : une implantation dans la totalité des départements du territoire, une exigence de son niveau de formation, d'importants moyens logistiques et humains, ainsi qu'un renfort des secours publics. En 2022, la Croix-Rouge a pu compter sur 8 500 intervenants secouristes et 9 157 bénévoles secouristes, ainsi que 7 069 opérations de prompt secours et 10 466 interventions.

Agréée de sécurité civile, la Croix-Rouge française contribue aussi, tout au long de l'année, à la couverture des manifestations grand public en mettant en place des dispositifs prévisionnels de secours (DPS). 12 467 postes de secours ont donc été assurés, en 2022, par des volontaires intervenants secouristes, presque tous bénévoles, dont les missions principales consistent à protéger, secourir et alerter.

S'engager à la Croix-Rouge française dans cette activité emblématique et revêtir l'uniforme, c'est avant tout une aventure humaine, mais c'est aussi porter haut les valeurs d'humanité, de neutralité, de volontariat et d'unité. Pour en savoir plus, [cliquer ICI](#)

La Poste et la Croix-Rouge française partenaires depuis 1914

Depuis 2006, plus de 27 millions d'euros ont été reversés par La Poste à la Croix-Rouge française afin de financer de nombreuses actions internationales, nationales ou locales menées dans le domaine de la santé, de l'action humanitaire et sociale.

Le reversement de cette surtaxe a contribué à la mise en place de nombreux projets de la Croix-Rouge française dans des domaines d'activité divers, parmi lesquels :

- La montée en puissance des actions de secourisme, soit par la création de l'activité secourisme à proprement parler (comme dans les Alpes-de-Haute-Provence) ou par la modernisation du matériel (à Lens par exemple), mais aussi pour permettre au réseau Croix-Rouge française de renouveler son matériel et rénover ses locaux destinés à la formation aux gestes qui sauvent
- Le déploiement de dispositifs itinérants partout en France avec Croix-Rouge sur Roues, structure multiservices allant au-devant des publics précaires qui n'ont pas les moyens de se déplacer dans les unités fixes de l'association.
- Le développement de dispositifs d'accompagnement liés à l'hygiène, si important pour l'estime de soi. Par exemple, la laverie solidaire (mise à disposition des personnes en situation de vulnérabilité d'un espace où elles pourront laver

leur linge) ou encore le projet Solidouches (qui permet à des publics précaires d'accéder à l'hygiène) permettent aussi aux personnes accompagnées de trouver un espace convivial d'accueil, d'écoute et d'orientation.

- La création d'espaces Halte Répétition Détente Alzheimer en Normandie et dans l'Hérault. Ces lieux d'accueil non médicalisés proposent des activités adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et permettent aux aidants de prendre du temps pour eux. Une prise de relais temporaire centrée sur l'écoute et le partage, pour maintenir un lien social malheureusement trop souvent altéré par la maladie et rompre le face à face exclusif entre l'aidant et l'aidé.

- L'amélioration des conditions d'accueil et d'activité dans de nombreuses unités locales de la Croix-Rouge française, par exemple l'unité d'aide alimentaire de l'antenne d'Epinal, de Montauban ou les vestiboutiques de Pontarlier, de Mayotte, de Quimper, de Caux Vallée de Seine, etc.

- La mise en place de transports adaptés aux personnes âgées et aux résidents de structures Croix-Rouge française, pour favoriser leur autonomie et maintenir le lien social, comme par exemple dans la région de Tours ou dans les Yvelines.

L'ensemble des projets mis en œuvre par la Croix-Rouge française est présenté sur le site officiel www.croix-rouge.fr.

La Croix-Rouge française et Le Groupe La Poste travaillent ensemble à la création de produits philatéliques depuis 1914.

Concrètement que fait la Croix-Rouge française avec 2 € reversés sur la vente d'un carnet de timbres ?

- Elle procure 2 repas complets à des personnes vulnérables ;
- Elle sécurise une mère en lui donnant tout ce qu'il lui faut pour nourrir son bébé pendant une journée ;
- Elle distribue 6 couvertures de survie isothermes.

© La Poste – Croix-Rouge française - Tous droits réservés

Les infos techniques

Création : David LANASPA

Impression : héliogravure

Format des timbres : 40,85 x 30 mm et 30 x 40,85 mm

Format du bloc : 85 x 130 mm

Présentation : bloc de 3 timbres

Tirage : 280 000 exemplaires

Prix de vente : 5,48 € (Valeur faciale de chaque timbre : 1,16 € dont une surtaxe de 2 € reversée à la Croix- Rouge française)

Conception graphique timbre à date : repiquage

Mentions obligatoires : Création David Lanasp

Les infos pratiques

Le bloc sera vendu en avant-première les vendredi 20 et samedi 21 octobre à :

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h).

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 23 octobre 2023, il sera vendu dans la boutique « Le Carré d'Encre », au Musée de La Poste, 34 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

Contacts Presse Philaposte

Maryline GUILLET

Chargée de communication
éditoriale et presse
maryline.guilet@laposte.fr
Tél. 06 32 77 39 65



Ségolène CODELUCK

Directrice de la communication
et des relations institutionnelles
segolene.godeluck@laposte.fr
Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...).

